

Livret d'exposition

Laissez-vous
conter



Pays de Riom

la
Sainte-Chapelle
et la cour
d'appel



Laissez-vous
conter...

La Sainte-Chapelle et la cour d'appel

Grâce à l'obligeance de la cour d'appel, le Pays de Riom, Pays d'art et d'histoire, vous propose de découvrir deux des monuments les plus prestigieux de son territoire – un édifice religieux du Moyen Age, un édifice civil du XIX^e siècle – aussi différents par leur fonction que par leur esthétique architecturale aujourd'hui réunis en un même ensemble.

Cette exposition doit beaucoup aux travaux du service régional de l'Inventaire-Auvergne et aux recherches de l'ordre des avocats à la cour de Riom. Elle a été réalisée dans le cadre de la convention Ville d'art et d'histoire que signe le ministère de la Culture et de la Communication avec les collectivités qui animent leur patrimoine au sein d'un réseau national.

Les activités principales de ce réseau sont la sensibilisation des habitants à leur environnement architectural et paysager, l'initiation du jeune public à l'architecture et au patrimoine et l'accueil des touristes avec la mise en place de visites-découvertes confiées à un personnel qualifié agréé par le ministère de la Culture.

Au XIII^e siècle, capitale de la terre d'Auvergne récemment conquise par Philippe-Auguste (1212), Riom devient siège du gouvernement et centre administratif. La forteresse du comte d'Auvergne est remplacée par un château, symbole de la présence capétienne. Désormais, Riom et la terre d'Auvergne sont administrées soit par le roi, soit par un prince de lignée royale sous la forme d'un apanage concédé à titre viager au fils cadet du roi.

Le château et le palais

XIII^e-XIV^e siècle

La ville et le palais de Riom.

Dessin à la plume avec rehauts de peinture, parchemin, 29 x 35 cm, sans date, milieu XV^e siècle. Revel, Guillaume (héraut). Bibliothèque nationale de France. Fonds des manuscrits, FR 22997. Dans l'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz, folio 41.



Deux apanages marquent l'histoire de la ville. Le premier est celui d'Alphonse de Poitiers (1241-1271) fils de Louis VIII et frère de saint Louis. Celui-ci meurt sans descendant et ses possessions réintègrent le domaine royal jusqu'en 1360, époque à laquelle est créé un nouvel apanage pour Jean, duc de Berry et d'Auvergne, troisième fils de Jean II le Bon qui en prend possession en 1365.

A la mort du duc de Berry (1416) l'Auvergne échoit à sa fille Marie, duchesse de Bourbon et à ses descendants jusqu'en 1527, avant de revenir à la Couronne de France (1531).



Le noyau originel de la ville existe depuis le haut Moyen Age et un premier essor est attesté entre 1241 et 1271. En effet Alphonse de Poitiers établit un château à l'est de la ville sur un site protégé par un abrupt important. A la fin du XIV^e siècle et plus précisément à partir de 1370 celui-ci est agrandi et considérablement transformé pour Jean de Berry qui en fait

une demeure de plaisance dotée d'une Sainte-Chapelle. Au XV^e siècle, l'intérêt des Bourbons se porte sur la Sainte-Chapelle avec la réalisation des verrières (1450-1460) par Charles 1^{er} et la création d'un chapitre de chanoines (1491) par Pierre II et Anne de Beaujeu. En 1541, le palais quitte sa vocation de résidence princière pour devenir siège de la Sénéchaussée et abrite jusqu'à la Révolution les principales juridictions royales. Au XIX^e siècle, la fonction judiciaire se pérennise avec la création de la cour d'appel. Le palais princier cède définitivement la place au palais de justice.

Une représentation du milieu du XV^e siècle figurant dans l'Armorial de Guillaume de Revel nous donne une image de la ville de Riom où apparaissent les trois ailes du palais avec en arrière plan la Sainte-Chapelle reconnaissable à sa flèche et l'ancien donjon, symbole féodal, conservé du château d'Alphonse de Poitiers.



Construite par Hugues Foucher, maître des œuvres ducales en Auvergne, la Sainte-Chapelle est le seul élément conservé en place de la résidence construite à la fin du XIV^e siècle pour Jean de Berry. Depuis le XIX^e siècle, elle fait partie des bâtiments de la cour d'appel qui a remplacé le palais ducal. De ce fait elle appartient au ministère de la Justice.

Si le modèle architectural est celui de la Sainte-Chapelle de Paris (1248), l'édifice apparaît cependant comme une adaptation très libre dans le goût du gothique flamboyant qui règne à la fin du Moyen Âge. Il en possède toutes les caractéristiques : le réseau décoratif des baies aux lignes sinuieuses ; les moulures prismatiques qui lui donnent l'élan vertical ; les voûtes à pénétration qui lui confèrent une élégance déliée ; les larges fenêtres qui l'inondent de lumière.



La Sainte-Chapelle

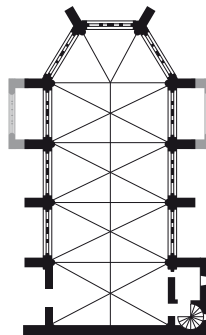
1395-1403

Riom

Sainte-Chapelle

L'histoire de la construction de la Sainte-Chapelle, intimement liée au chantier du palais, est tributaire comme lui des aléas financiers du commanditaire. En effet, si elle est envisagée dès le début des travaux du palais ducal, l'édification de la Sainte-Chapelle appartient cependant à la dernière phase du chantier.

Elevée à partir de 1395-1396 - époque à laquelle on creuse les fondations - selon un projet antérieur suffisamment abouti pour prévoir dès 1380 la préparation des éléments sculptés - elle est achevée vers 1403 - date donnée par une récente analyse dendrochronologique des charpentes.



La présence d'un fragment de la Vraie Croix, relique insigne offerte par Charles V et déposée dès 1376 par Jean de Berry dans la chapelle précédente, confère à la nouvelle construction le titre de Sainte-Chapelle que seul un prince du sang descendant de saint Louis était en droit de fonder. La chapelle est de ce fait dédiée à la Sainte-Croix, à saint Louis et saint Thomas. Par la suite le collège de prêtres installé par Anne de Beaujeu et Pierre II de Bourbon (1488) devient chapitre collégial sous le vocable de saint Louis (1491). Aujourd'hui seule la rue Saint-Louis qui longe la Sainte-Chapelle conserve le souvenir de cette dédicace.

Chevet de la Sainte-Chapelle et façade sud de la cour d'appel vers 1844.

L'annexe avec l'entrée des magistrats de la deuxième chambre construite vers 1820 en utilisant des remplois du palais ducal et notamment la porte au cygne est démolie lors de la restauration de la chapelle vers 1850.



Lithographie par Mathieu, d'après Hippolyte Durand. Bibliothèque de Riom Communauté.

Le duché d'Auvergne est aux mains de la famille de Bourbon lorsque le duc Charles 1^{er} se retire sur ses terres (1445) et s'intéresse tout particulièrement à la création artistique comme moyen d'affirmer et de consolider son pouvoir.

Ainsi, il commande avant 1456 - date de sa mort - de nouvelles verrières pour la chapelle de son palais de Riom. Leur réalisation se situe probablement entre 1450 et 1460 soit une cinquantaine d'années après la fin du chantier.

Les verrières (1)

1450-1460



Concert d'anges des oratoires

On ne sait rien de la vitrerie, sans doute incolore ou en partie colorée, selon un usage courant au Moyen Age, qui fermait les baies à l'époque de la construction de la Sainte-Chapelle. Les verrières conservées dans les baies du chœur sont les vestiges d'un décor plus important qui s'étendait également dans la nef et l'état actuel est le résultat de la restauration entreprise entre 1853 et 1858.

Baie sud-est de l'abside



Selon un principe chromatique qui durera pendant tout le XV^e siècle, les personnages se détachent sur des fonds de tentures damassées, entre des architectures en grille, reflet de l'architecture contemporaine, qui occupent de plus en plus de place au détriment des figures appelées "portraits".

Le thème principal du programme iconographique initial est un sujet apprécié dès le XIV^e siècle et très fréquent à la fin du Moyen Age : celui des apôtres et des prophètes au Credo qui occupent à l'origine le registre supérieur dans toutes les baies, exceptée la baie d'axe.

Ils répondent aux figures des Pères de l'Eglise et aux quatre saintes situées respectivement au dessus des oratoires du duc et de la duchesse. Ce Credo apostolique, issu d'une légende du III^e siècle, évoque la composition du Credo par les apôtres avant leur séparation à la Pentecôte et propose une correspondance entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

A l'origine, la composition se développe sur trois registres. Au 1^{er} niveau, des anges tenants d'armoiries côtoient le concert d'anges musiciens des chapelles latérales tandis que de grandes figures en pied occupent la partie supérieure des lancettes. Tout porte à croire qu'il existait une partie médiane dont à ce jour on ignore la disposition...

Jacques le Mineur et Zacharie.

Baie sud-ouest de l'abside.



Les donateurs

Charles 1^{er} de Bourbon et son épouse, Agnès de Bourgogne, présentés par saint Louis et sainte Agnès. Baie d'axe.



Le terme vitrail que nous employons aujourd'hui n'est usité que depuis le XVII^e siècle pour désigner la clôture décorative des baies, appelée autrefois verrine ou verrière. Mais quel que soit le terme employé il ne peut rendre compte de l'extraordinaire pouvoir de fascination qu'a exercé et qu'exerce encore cet art monumental si intimement lié à l'architecture.

Cliché : D. Massacrier



Ange au chalumeau

Au XIX^e siècle Etienne Thévenot relève ce motif dans la baie est de la dernière travée de la nef et crée deux répliques pour les fenêtres des oratoires.

Les verrières⁽²⁾

1853-1856



Verrières de la baie d'axe

Riom

Sainte-Chapelle

Les verrières de la Sainte-Chapelle connaissent au cours des siècles de nombreux désordres et les archives conservées font état de réparations diverses aux XVII^e et XVIII^e siècles. A la Révolution les fleurs de lys, signes de la royauté disparaissent des armoiries comme pour les autres églises et monuments de la ville.

Mais c'est au XIX^e siècle que la moitié de la vitrerie des lancettes est détruite quand la Sainte-Chapelle est séparée en deux niveaux (1827). Les vitraux de la partie inférieure, correspondant à la salle d'audience, sont alors remplacés par du verre blanc, les fenêtres des oratoires étant simplement murées. Si le réaménagement de la chapelle et la restauration

des vitraux sont demandés dès la Monarchie de Juillet, il faut attendre le classement au titre des monuments historiques (1842) pour que la Sainte-Chapelle retrouve son volume d'origine. Ainsi, après la démolition du plancher intermédiaire (1851), des fonds sont alloués pour la restauration des verrières (1853).

Détail des verrières de la baie d'axe

Vierge à l'Enfant, saint Jean-Baptiste et le duc Jean de Berry ou le duc Jean de Bourbon (?)



Au moment où le maître verrier clermontois Etienne Thévenot est chargé des travaux, de la vitrerie d'origine seules subsistent vingt-huit grandes figures de prophètes et d'apôtres et deux donateurs accompagnés de leurs saints patrons. Il prend la décision de les réunir dans le chœur et de créer des verrières ornementales pour les baies de la nef. Il fait le choix d'une nouvelle composition en regroupant les personnages sur deux registres et complète les décors d'architecture. Les donateurs présentés initialement dans le registre supérieur de la baie d'axe prennent place dans la partie basse. La Vierge à l'Enfant et le personnage agenouillé à ses pieds sont des figures créées par le maître verrier pour accompagner le couple ducal.

Le palais de justice comprend la cour d'appel composée de quatre corps de bâtiment entourant une cour carrée et l'aile nord-est du tribunal d'instance attenant.

Cet ensemble intègre la Sainte-Chapelle, seul vestige du palais ducal construit à la fin du XIV^e siècle par Jean de Berry.

Le palais de justice⁽¹⁾

1824-1848

L'administration de la justice installée dès 1541 dans l'ancien palais des ducs s'y maintient après la Révolution avec la création d'un tribunal civil (1793) qui deviendra cour d'appel (1804).

Après divers aménagements dus à l'architecte Attiret-Manneville, les travaux de construction d'un nouveau bâtiment sont confiés à Guillaume Degeorge, élève de Percier, qui consacre, de 1824 à 1848, la majeure partie de sa carrière à cette réalisation.

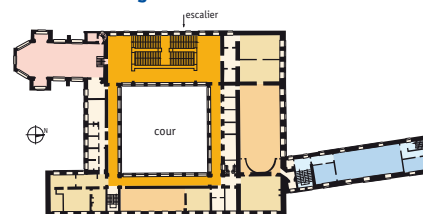
Après la démolition de la tour Bonan, ancien donjon du XIII^e siècle conservé du château d'Alphonse de Poitiers, il aménage une salle d'audience dans la Sainte-Chapelle dont le volume est divisé par un plancher. L'espace ainsi créé à l'étage sert de dépôt d'archives (1827).

Cour intérieure

du palais de justice traitée à la façon d'un *courtile* à l'italienne et dominée par le mur-pignon de la Sainte-Chapelle.

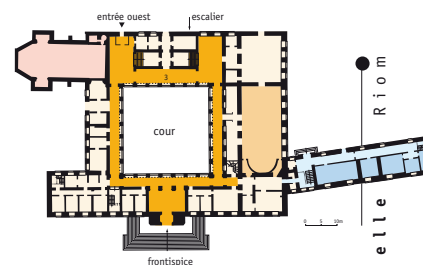


Plans du rez-de-chaussée et de l'étage



ETAGE

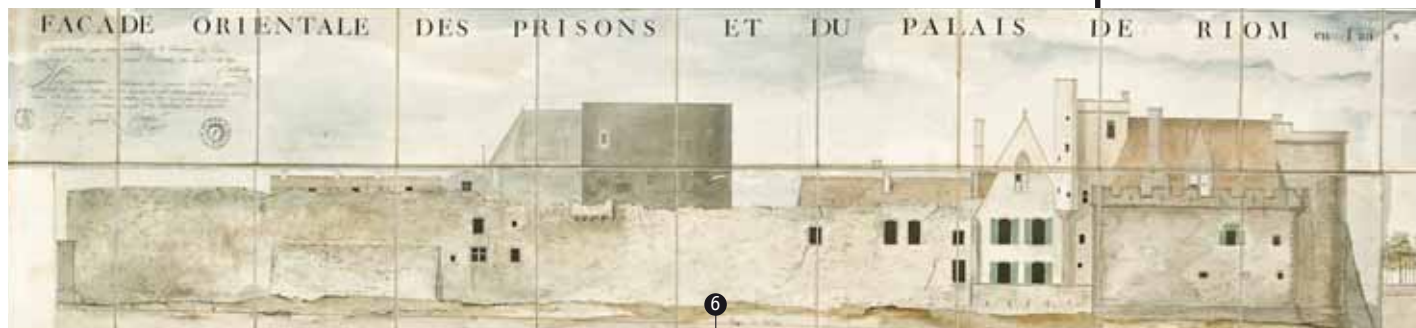
Le bâtiment que conçoit Degeorge est une bonne illustration du néo-classicisme italianisant du XIX^e siècle. Il s'inspire de la disposition des palais romains du XVI^e siècle et notamment du palais Farnèse. L'ensemble apparaît remarquable par la rigueur de la composition, la beauté des proportions, la sobriété du décor et le soin apporté au traitement de la modénature. L'emploi d'un bel appareil régulier de pierre de Volvic concourt à lui donner une sévérité bien conforme à la destination d'un tel édifice.



REZ-DE-CHAUSSEE

Façade orientale des prisons et du palais de Riom,

en l'an VIII, dans son état ancien, par Attiret, 25 octobre 1799 (Archives communales de Riom)



Au XIX^e siècle, l'administration judiciaire française est désormais uniforme d'un bout à l'autre du pays : la justice se rend en toute indépendance dans un site à part et dans une architecture spécifique.

Se dessine alors, sous l'égide du conseil des bâtiments civils chargé de contrôler l'architecture publique, un modèle uniforme de palais de justice avec une constante référence à l'Antiquité.

La justice s'abrite désormais derrière des façades monumentales dotées d'emmanchements majestueux et de portiques surmontés de frontons qui participent à l'embellissement urbain au cœur de la cité.

Réception de leurs majestés l'Empereur et l'Impératrice par la cour impériale de Riom,

huile sur toile,
signé et daté,
P. Larivière, 1867,
400 x 314 cm.



La peinture de Larivière réalisée en 1867 commémore la visite de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie au palais de justice de Riom lors de leur voyage en Auvergne en 1862. Ce tableau, conservé dans la salle d'audience de la première chambre, aujourd'hui salle Bonjean, nous montre l'édifice dans son état d'origine avec le plafond à grands caissons couvrant l'escalier d'honneur et le portique donnant sur la cour entièrement pavée. Depuis cette époque, en raison de la rigueur du climat, les grandes arcades ont été vitrées (1875 - 1879), le plafond a été refait (1899 - 1900) et la cour est devenue jardin (1976).



Façade orientale

Corps central.
Vue frontale.

Le palais de justice⁽²⁾

La façade orientale de la cour d'appel de Riom témoigne d'une certaine originalité dans la production de l'époque. Elle se déploie sur une longueur de 63 mètres en bordure du boulevard, lieu de promenade des Riomois, sur la route reliant Paris à Clermont.

Une telle situation contribue à la mise en valeur du principal édifice civil de la ville et impose Riom en tant que capitale judiciaire de l'Auvergne. Cette façade aux lignes horizontales très marquées présente une belle ordonnance. Le demi avant-corps à bossages repris du palais Farnèse et les fenêtres du deuxième niveau avec fronton triangulaire sur consoles lui confèrent une sobre élégance digne de sa fonction.

L'escalier d'honneur est unique par son ampleur dans l'architecture du XIX^e siècle. Cet escalier d'apparat occupe la plus grande partie du corps occidental. Les deux volées convergentes donnent sur un repos et ses deux volées divergentes en retour desservent le palier, avec au nord la première chambre, et au sud la Sainte-Chapelle qui fit office de deuxième chambre durant les travaux de construction. Pour la composition d'ensemble, DeGeorge s'est inspiré du palais du Quirinal à Rome (premier quart du XVII^e siècle), tandis que l'emploi des colonnes jumelées au deuxième niveau rappelle le grand escalier du musée du Louvre de Percier et Fontaine (1809-1812).

Mais l'originalité de cet escalier ne réside pas seulement dans ses proportions, sa situation apparaît atypique. D'ordinaire présent dans le vestibule, l'escalier est ici rejeté dans le bâtiment occidental. Situé dans l'axe de l'entrée principale, il est véritablement mis en perspective avec un cheminement à travers différents espaces. Le vestibule tout d'abord, ensuite la cour à l'origine ouverte et pavée où le regard n'était pas distrait par le végétal et enfin, le morceau de bravoure de l'architecte : l'escalier.

Escalier d'honneur

Vue d'ensemble
depuis le palier sud.



Après la construction du palais de justice et la mise en service de la maison d'arrêt au faubourg de la Bade (1859),

l'intérêt se porte sur l'aménagement des abords de la cour d'appel.

C'est ainsi que le jardin est créé par Agis-Ledru à l'emplacement des anciennes prisons.

Le jardin de la cour d'appel 1869-1870

Les jardins anglais sont généralement agrémentés de statues. Toutefois, le jardin de la cour d'appel ne semble pas en posséder lors de sa création. La statue du chancelier Michel de L'Hospital, œuvre du sculpteur Eugène Sollier (1844-1915), porte la date de 1881. C'est vraisemblablement à l'occasion de son installation que le tracé initial est modifié une première fois avec l'ajout d'une petite allée qui, passant devant la statue, coupe l'ovale de la grande.

Statue de Michel de L'Hospital,

marbre,
signé et daté
E. Sollier 1881,
168 x 65 cm.



Le rapport de l'architecte de la cour impériale, daté de 1869, précise que "l'espace ainsi libéré se verra converti en jardin clos non accessible au public et réservé à l'usage seul du Palais de Justice".

Le plan de cette époque, conservé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, donne une idée du tracé général du jardin primitif mais n'indique pas la répartition des différentes plantations. Seuls sont matérialisés les emplacements des cinq massifs. Celui du centre, circulaire, pourrait figurer le bassin. L'allée décrit alors une large courbe jusqu'aux murs de clôture de la Sainte-Chapelle.

Le jardin appartient de toute évidence au style paysager, dit encore à l'anglaise par opposition au jardin régulier à la française. Très en vogue dès la fin



Le jardin du palais de justice et la statue de Michel de L'Hospital,
carte postale, noir et blanc, 9 x 14 cm - XX^e siècle (BMIU, Clermont-Fd, fonds iconographique).

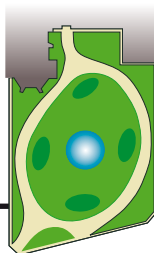
du XVIII^e siècle et durant tout le XIX^e siècle, ce type de jardin combine la recherche du pittoresque et le goût pour la collection botanique.

C'est "une imitation de la nature à l'état sauvage" sans lignes directrices, ni perspectives où règne la courbe avec de larges espaces de verdure regroupant arbres et arbustes en bosquets.

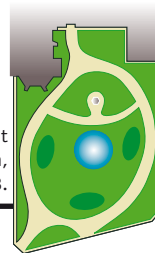
Dans ce cadre, ceinturé de haies taillées, prennent place de nouvelles variétés : glycines, magnolias, hortensias, azalées, rhododendrons.

En 1993, les circulations sont retouchées à nouveau de façon à créer une partie privative au chevet de la Sainte-Chapelle et le long de l'aile méridionale de la cour d'appel. L'ovale de la grande allée est alors réduit pour passer désormais devant la statue de Michel de L'Hospital.

Cour impériale de Riom.
Jardin, plan, 23 janvier 1869.



Avant restauration, 1993.



Etat actuel



Au XIX^e siècle, les Christ symboles de la justice divine surmontent le siège du président. Ils sont remplacés en 1905 par des allégories de la Justice armée du glaive et de la balance. La disparition de cette image, qui depuis le Moyen Âge constitue souvent le seul décor des salles d'audience, représente une rupture considérable dans les mentalités.



Riom

Sainte-Chapelle

Christ en croix,

huile sur toile, signé et daté, "J.Dumont.Le.Rom[ain].1 74[0]", 196 x 115cm.



Jacques Dumont le Romain (1701-1781) fut chancelier de l'Académie royale de peinture. Mariette, son contemporain, critique son manque de goût la couleur de ses tableaux que l'on peut encore apprécier aujourd'hui. Le beau traitement de l'anatomie du Christ témoigne d'une approche académique mais les courbes et contre-courbes du corps sont d'un esprit rocaille. D'après les recherches menées par Chantal Mauduit, le peintre a réalisé plusieurs Christ en croix. Celui-ci aurait été envoyé au tribunal de Riom en 1821, sur ordre du roi.

Texte : service régional de l'Inventaire-Auvergne
In Riom, Le palais de justice et la Sainte-Chapelle.
Image du patrimoine, 1999.

Les Christ des salles d'audience

Depuis la commande par Charles VII, au milieu du XV^e siècle, du retable dit du Parlement de Paris, l'image du Christ en croix s'est imposée durant tout l'Ancien Régime jusqu'aux lois de séparation des Eglises et de l'Etat (1905).

Le Christ domine les juges et impose la justice divine comme prolongement de la justice des hommes. Il crée un axe vertical et constitue un repère séparant le bien du mal. Il a une incidence à la fois sur le rituel judiciaire et la distribution des salles d'audience : à sa droite la partie civile, à sa gauche l'accusé. Ces représentations ne sont pas de simples crucifix mais prennent la forme

de toiles peintes dans la continuité des retables réalisés pour les parlements de Paris, Toulouse ou Rouen. Les magistrats confient bien souvent l'ornement des prétoires à des artistes locaux et se contentent de copies de toile de maître. Trois tableaux du Christ sont conservés au palais de justice de Riom. Ils sont déposés à la Sainte-Chapelle.



Christ en croix,

huile sur toile, signé et daté au dos de la toile, "Mauperin pinxit 1768", 254x 191 cm.

Le Christ de Mauperin est la seconde œuvre de l'artiste retrouvée en Auvergne (après l'Adoration des mages de Billom). Il peut s'agir du "Christ d'après Van Loo" désigné dans un inventaire de 1810. Cependant, une autre comparaison formelle s'impose avec la gravure de Thourneysen d'après Thomas Blanchet. Ce dernier avait peint en 1668 un Christ en croix exposé autrefois à la cour d'appel de Lyon : Mauperin a pu s'inspirer de l'œuvre directement. La carrière du peintre, d'origine angevine, se situe entre 1762 et 1801 environ. Il était membre de l'Académie de Saint-Luc, concurrente de l'Académie royale, qui regroupait au XVIII^e siècle des peintres au talent moins reconnu. Texte : service régional de l'Inventaire-Auvergne
In Riom, Le palais de justice et la Sainte-Chapelle. Image du patrimoine, 1999.

Calvaire,

huile sur toile, ni signé, ni daté, premier quart du XIX^e siècle 225 x 159 cm.

Le tableau est fidèle à la composition des crucifixions. Le Christ en croix est entouré de la Vierge et de saint Jean tenant l'Evangile. La Madeleine apparaît au second plan derrière la Vierge. Un crâne, au pied de la croix, symbolise le Golgotha et des motifs d'architecture ponctuent le paysage. L'auteur se serait inspiré du Christ en croix de Philippe de Champaigne (1602 - 1674) connu par une gravure de Samuel Bernard (1647). Par

sa composition l'œuvre est proche du Calvaire de Viglain (Loiret) du XVII^e siècle. Il pourrait s'agir d'un tableau acheté en 1815 et mentionné dans un inventaire de 1834. On sait qu'en 1822 il se trouvait dans la chambre du conseil de la première chambre. Il semblerait que "deux rideaux de soie cramoisie avec franges" aient été achetés pour le "couvrir". Il devait fonctionner comme les retables qu'on ouvrait au moment de l'énoncé de la sentence.



15 février - 11 avril 1942, deux mois du passé récent de l'ancienne capitale de l'Auvergne, un épisode réduit à l'aune de l'histoire de la ville. Pourtant Riom n'est souvent connue qu'en raison de ce procès auquel son nom est désormais attaché : celui du Front populaire et de la défaite de 1940 qui eut lieu dans la salle des assises, actuelle salle Jean-Monnet.

Le procès de Riom



Les hommes du Front Populaire

Léon Blum (1872 – 1950)
président du conseil

Edouard Daladier (1884 – 1970)
ministre de la Défense nationale

Maurice Gamelin (1872 – 1958)
chef d'état major de la Défense nationale

Guy La Chambre (1898 – 1975)
ministre de l'air de 1938 à 1940

Robert Jacomet (1881 - 1962)
contrôleur général de l'Administration des armées

La Semaine,
26 février 1942.

Le procès de Riom est l'un des plus grands procès politiques de l'histoire de France et un moment important du régime de Vichy. Il s'inscrit dans le contexte d'une dictature qui, par l'annulation de la constitution de 1875 met fin à la III^e République. Le maréchal Pétain "chef de l'Etat français" exerce "la plénitude du pouvoir gouvernemental" ; exécutif et législatif sont entre ses mains tandis que le Sénat et l'Assemblée nationale sont maintenus mais ajournés "jusqu'à nouvel ordre".

Profitant du traumatisme de la défaite, le gouvernement de Vichy fait comparaître les hommes de la III^e République. Il entend convaincre la population de l'incompétence du Front populaire présenté comme responsable du désastre



Le Courrier du Puy de Dôme,
21 février 1942.

Léon Blum : "Accusé Pétain, levez-vous"
Dessin de Ralph Soupault /
Le Petit Parisien, 25 février 1942.



de Mai-Juin 1940 et transfert ainsi sur des civils les fautes imputables aux militaires de l'état-major. Le procès s'ouvre le 19 février 1942 dans la salle des assises située au rez-de-chaussée de l'aile nord de la cour d'appel dans un cadre qu'on a voulu digne de la France. L'hémicycle surélevé comme au théâtre, les murs fraîchement repeints et tendus des tapisseries

racontant l'Histoire d'Ulysse, les lustres et appliques du Mobilier national accrochés ; le lieu a "plutôt l'air d'une salle des fêtes que d'une salle de justice". Dans ce "décor de musique de chambre", les personnalités résidant à Vichy se font "un devoir et une distraction de venir assister à la comédie".



La salle du procès,
L'Illustration,
28 février 1942.

Blum et Daladier se défendent avec énergie et habileté et transforment la cour en une véritable tribune politique. Ces hommes, accusés de ne pas avoir préparé la France à la guerre et d'avoir sciemment orchestré la défaite, deviennent accusateurs du régime en place. Devant la presse nationale et internationale, ils mettent en cause notamment la politique militaire du maréchal Pétain ministre de la guerre en 1934. Le procès tourne à la confusion. Il est alors suspendu sur pressions des autorités allemandes "pour supplément d'enquête" et les débats ne furent jamais repris.

Laissez-vous conter Le Pays de Riom, Pays d'art et d'histoire

en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes du Pays de Riom et vous donne des clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'un paysage, l'histoire du pays au fil de ses villes et villages. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Le service animation du patrimoine de Riom Communauté qui coordonne les initiatives du Pays d'art et d'histoire de Riom, a conçu ce livret d'exposition. Il propose toute l'année des animations pour les habitants et le jeune public. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Si vous êtes en groupe

Le Pays de Riom vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre intention vous sont envoyées à votre demande.

Renseignements, réservations

Animation du patrimoine
du Pays d'art et d'histoire de Riom
04 73 38 99 94
Tour de l'Horloge,
5 rue de l'Horloge 63200 Riom
patrimoine@riom-communaute.fr
<http://patrimoine.riom-communaute.fr>

Le Pays de Riom appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'Histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 150 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité,

Moulins bénéficie de l'appellation Ville d'art et d'histoire, le Forez, le Haut-Allier, le Puy-en-Velay, Saint-Flour, Issoire-Val-d'Allier-Sud, Billom-Saint-Dier de l'appellation Pays d'art et d'histoire.



Textes : Animation du patrimoine
Marie-Anne Barnier

Photos : Service régional de l'Inventaire Auvergne,
R. Choplain, R. Maston et I. Védrine (sauf mention
contraire)

Plans : Service régional de l'Inventaire Auvergne,
G. Beuparland (sauf mention contraire)

Conception mobiliers : Xavier Zwiller Design

Conception graphique et réalisation :
Vice Versa, Clermont-Ferrand

Juin 2005 - Réédition 2011

